



Révision : l'adjectif qualificatif (nature / fonction).

L'adjectif qualificatif fait partie des expansions du nom : il dépend d'un nom, dont il précise le sens (= une île **déserte**).

Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom (des îles **désertes**, un terrain **désert**).



Attention, certains adjectifs ont la même forme au masculin et au féminin : on dit qu'ils sont **épicènes** (ex : **rouge, brave, utile**)

L'adjectif qualificatif peut être employé seul ou constituer le noyau d'un **groupe adjectival** (avec un adverbe par exemple : une île **apparemment déserte** ; des prairies **très humides**)

L'adjectif (ou le groupe adjectival) peut occuper diverses fonctions :

-**épithète** : il est collé au nom (antéposé = sa **belle** plage / postposé = massif **rocheux**)

- **attribut**, s'il est séparé du nom par un verbe d'état (ou verbe attributif : être, paraître, sembler, avoir l'air ... qui propose une relation d'équivalence entre le sujet et l'attribut = elle paraissait **assez accueillante**).

-**apposé**, s'il est séparé du groupe nominal par des virgules (une pause à l'oral = **Déserte**, l'île n'en était pas moins accueillante ou Cette île, **déserte**, était accueillante.)

Les adjectifs peuvent contenir une marque de degré :

<p>-le superlatif permet de distinguer l'élément qui possède le degré le plus élevé ou le plus bas de la qualité exprimée par l'adjectif (l'île la plus petite des alentours ; l'île la plus sauvage qu'il ait jamais vue...).</p>		<p>le comparatif mesure une qualité en rapport avec un autre élément.</p>		
<p>-le superlatif absolu : aucun élément de comparaison (c'est vraiment très beau)</p>	<p>-le superlatif relatif : exprimé en comparaison (l'île la moins civilisée du monde).</p>	<p>le comparatif de supériorité (cette île est plus belle que la ville de Londres)</p>	<p>le comparatif d'égalité (cette île est aussi sauvage que le maquis corse)</p>	<p>le comparatif d'infériorité (cette île moins peuplée que la ville du Portel)</p>